



Règlement particulier du 22^{ème} Tournoi National de doubles du Badminton Club des Portes de Touraine

19 et 20 octobre 2019 / Château Renault

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le tournoi est autorisé par la Ligue Centre Val de Loire sous le numéro 1900288.
2. La compétition se déroulera au gymnase municipal de Château Renault, rue du Torchanais 37110 Château Renault
3. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
4. Le juge arbitre principal de la compétition est Denis MEZIERES. Ses décisions sont sans appel.
5. Tout participant doit être en règle avec la fédération et en possession de sa licence pour la saison 2019 - 2020. Les joueurs ou joueuses non-inscrits dans Poona au vendredi 4 octobre 2019 à 17h00, date limite d'inscription ne seront pas pris en compte ainsi que leur(s) partenaire(s).
6. Les joueurs des catégories minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans sont autorisés à s'inscrire au tournoi.
7. La compétition est ouverte aux joueurs ou joueuses des séries : NC, P, D et R dans les sous séries suivantes : NC / P12 / P11 / P10 / D9 / D8 / D7 / R6 / R5 / R4.
8. Les tableaux seront organisés par TOP, mais le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou séparer les tableaux pour le bon déroulement de la compétition.
9. Les 12 tableaux ouverts sont :
 - En double homme :
 - TOP 1 ;
 - TOP 2 ;
 - TOP 3 ;
 - TOP 4.
 - En double dame :
 - TOP 1 ;



- TOP 2 ;
 - TOP 3 ;
 - TOP 4.
 - En double mixte :
 - TOP 1 ;
 - TOP 2 ;
 - TOP 3 ;
 - TOP 4.
10. Les joueurs et joueuses d'une même paire doivent être **au maximum** séparés de deux sous-séries de classement.
- Exemple : un joueur D9 ne peut pas jouer avec un joueur R6. Au maximum, le joueur D9 pourra jouer avec un D7.
 - Exemple : Un joueur ou joueuse R4 peut jouer avec un joueur ou joueuse R6 minimum.
11. Les classements (CPPH) pris en compte sont ceux au 09/10/2019 officiellement publiés sur le site fédéral.
12. **Les doubles hommes et doubles dames se dérouleront en intégralité le samedi, finales comprises.**
13. **Les doubles mixtes se dérouleront le dimanche.**
14. Les doubles et les mixtes se déroulant sur deux journées distinctes, il est possible de s'inscrire dans les deux tableaux.
15. La date limite des inscriptions est fixée au **vendredi 4 octobre 2019 à 17h00**. Les inscriptions se feront en priorité par virement ou par défaut par courrier (chèque à l'ordre du Badminton Club des Portes de Touraine). En cas d'absence de règlement (virement ou chèque), les inscriptions ne seront pas prises en compte. L'inscription sur le site « Badiste » reste **indicative**. Les joueurs non licenciés seront placés en liste d'attente. La date de leur prise en compte sera celle de la licence sur Poona (sauf article 4).
16. Toute feuille d'inscription non complètement remplie ou mal renseignée ne sera pas traitée.
17. Le nombre de participants est limité à seize paires par tableau (sauf si possibilité en fonction des autres tableaux moins nombreux). En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée, en tenant compte des critères suivants, par



ordre de priorité :

- 1 Inscription dématérialisée (feuille d'inscription par courriel et virement) ;
- 2 inscriptions reçues par courrier postal.

18. Nous limiterons dans un premier temps à 4 paires par tableau et par club.

19. **Important :** en cas de souhait d'un club d'engagement de plus de quatre paires dans un tableau, la feuille d'engagement devra inscrire les paires sur la feuille d'engagement dans l'ordre de priorité souhaité (colonne rang renseignée). Ces paires ne pourront être retenues que si le nombre total de paires est inférieur à seize par tableau.

20. Les droits d'inscription sont de :

- Inscription dématérialisée (feuille d'inscription par courriel et virement) : 13€ pour 1 tableau et 18€ pour 2 tableaux ;
- Inscription par courrier (feuille d'inscription par courrier postal ou règlement par chèque) : 15€ pour 1 tableau et 20€ pour 2 tableaux.

21. En cas de forfait jusqu'au jour de la compétition, le joueur devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au juge arbitre les pièces justificatives de son forfait, au-delà de ce délai, il disposera de cinq jours pour adresser son justificatif à la Ligue du Centre Val de Loire, 6 rue des Urbets BP30064 18002 Bourges Cedex.

Le comité d'organisation se réserve le droit de rembourser ou non les frais d'inscription lorsque le forfait est annoncé après le tirage au sort (9 octobre – 17h00).

22. Tout joueur désirant s'absenter, quelles que soient la durée et la raison, devra prévenir la table de marque et obtenir l'autorisation du juge arbitre, sous peine d'être disqualifié.

23. Les joueurs ont 3 minutes après l'appel de leur match pour débiter celui-ci. Tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre.

24. Le temps minimum entre 2 matchs est de 20 minutes.

25. Le volant officiel est le volant plume : BABOLAT 4, qui sera fourni par l'organisateur pour les finales.

26. Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points.



27. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre **indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
28. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.
29. Tout joueur doit être présent et se faire pointer à l'accueil dans la salle une heure avant son premier match sauf mention contraire sur la convocation (en particulier les premières convocations de chaque journée).
30. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux officiels, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux conseillers techniques.
31. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match.
32. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord du juge-arbitre.
33. Merci de respecter le nombre maximum de deux conseillers techniques par terrain.
34. Le conseil technique sera autorisé entre les échanges et deux chaises seront prévues à cet effet.
35. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée (pas de noms fantaisistes...).
36. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge-arbitre.
37. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage jusqu'à la finale.
38. La compétition est prévue en poules de 4 (ou à défaut 3) avec 2 sortants par poule si le nombre de joueurs le permet, puis en élimination directe en phase finale.
39. Début des matchs des doubles le samedi à 8h00 fin prévue vers 22h00.
40. Début des matchs des mixtes le dimanche à 8h00 la fin du tournoi est prévue pour 18h00.
41. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol au sein du gymnase ou sur les parkings.
42. Le joueur inscrit autorise tacitement l'utilisation de son image pour la communication



du Badminton Club des Portes de Touraine (site du club) et sur la page Facebook du club. L'anonymat sera respecté sur toutes les photos prises pendant le tournoi qui pourraient être utilisées.

Le droit de retrait à l'image peut être demandé personnellement par mail à l'adresse contact@bcpt37bad.org.

43. Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

44. Contacts :

- Michael VAUGOYEAU : 06.40.66.67.42
- Eric GENTIL : 06.71.29.78.89